

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS
COMMUNE DE SAILLY-SUR-LA-LYS

DÉCISION RELATIVE À LA SIGNATURE DE UN DEVIS DESTINÉ À
L'ORGANISATION DU FEU D'ARTIFICE 2025
A SAILLY-SUR-LA-LYS

Le Maire de SAILLY-SUR-LA-LYS,

Vu les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2020-12 du 28 mai 2020 attribuant une délégation de pouvoir au Maire à toutes les décisions en matière de marchés publics quel que soit leur montant ;

Considérant qu'il est nécessaire de faire appel à des prestataires dans le cadre de l'organisation du feu d'artifice du samedi 14 juillet 2025 ;

Vu les propositions tarifaires reçues de l'association Rock You ;

DECIDE

ARTICLE 1 est signé avec l'association Rock You (sise 14B rue du Long Pot 59800 LILLE) un devis pour assurer le concert Rock You tribute Queen , soit un montant de 2500 euros TTC ;

ARTICLE 2 la présente décision sera communiquée au conseil municipal lors de la prochaine séance. Elle sera reprise au registre des délibérations du conseil municipal et fera l'objet des mesures de publicité réglementaires et ampliation en sera transmise à la Sous-Préfecture de BETHUNE.

Fait à SAILLY-SUR-LA-LYS, le 18 octobre 2024

DEC 224 - 168

Le Maire,
Jean-Claude THOREZ

